



Bientôt les vacances de la Toussaint Pensez à protéger votre logement

Laisser sa maison pour quelques jours ou semaines de vacances ne se fait pas sans appréhension. En prenant certaines précautions, vous pourrez partir l'esprit plus tranquille. Nos conseils.

Simulez une présence

Il existe des dispositifs peu onéreux qui permettent de simuler une présence. Tout d'abord, en installant un minuteur sur vos prises, vous pouvez programmer vos lampes et votre radio à certaines heures de la journée. On en trouve pour 5 € ou 10 € dans les magasins de bricolage. Pour le même prix, vous pouvez acquérir un éclairage extérieur à détecteur de mouvement, qui s'allume si quelqu'un passe. Si votre logement dispose de volets roulants automatiques, il est possible de programmer leur ouverture et fermeture à heures fixes ou aléatoires.

Équipez-vous d'un système de télésurveillance

De plus en plus accessibles, les systèmes d'alarme avec caméras de surveillance, en plus de leur



effet dissuasif, permettent de voir si des personnes ont pénétré dans votre habitation. Les caméras vendues sous forme de kits à poser soi-même s'achè-

tent dans les magasins de bricolage, les banques, chez les opérateurs télécom ou les assureurs. Comptez 50 € pour des modèles basiques avec une seule caméra. Ces dispositifs peuvent être connectés à votre box Internet. Grâce à des détecteurs de mouvement placés sur les caméras, vous êtes averti immédiatement par SMS. Vous pouvez voir les images en temps réel, les enregistrer et lancer l'alerte si nécessaire.

Prévenez vos voisins de votre absence

Rien de tel que les voisins pour remarquer quelque chose de suspect. Si vous vous absentez, pensez à les avertir. Ils pourront se déplacer en cas de problème ou prévenir la police. Vous pouvez également vous inscrire sur une plateforme de services entre voisins comme Allovoisins. Ensembl', Voisins vigilants et soli-



« Il existe des offres de surveillance peu onéreuses »

Aurélien Couderc, responsable marketing Groupe Habitat, Allianz Partners

Le 24 mai 2018, nous avons lancé avec Allianz France une offre de service

de sécurité grand public accessible à tous les budgets. En achetant un objet connecté (caméra ou détecteur de fumée) d'une de nos marques partenaires chez les distributeurs agréés (Leroy Merlin, Boulanger,

Fnac, Amazon...), nos clients peuvent bénéficier d'un service d'alerte en cas d'intrusion ou de fumée détectée à leur domicile. Allianz Partners récupère les alertes remontées par ces objets et envoie, si nécessaire, un agent de sécurité en cas d'intrusion ou les pompiers en cas de fumée. Ces objets sont très faciles à installer soi-même.

L'offre Allianz Safe Home, au coût de 4,50 € par mois, peut être détaillée en agence et souscrite en ligne sur le site allianz.fr/safe-home. Pour toute souscription au service, le client bénéficie de 15 % de réduction sur sa cotisation annuelle d'assurance habitation, ce qui, dans certains cas, peut couvrir la quasi-totalité du coût du service.

daies. Elles permettent d'entrer en relation avec des personnes de votre quartier qui veilleront sur votre maison en votre absence. Certaines communes proposent également à leurs administrés de s'inscrire à « l'opération tranquillité vacances » pour bénéficier de patrouilles de la police pendant leur absence.

Faites le point avec votre assureur

Avant de partir, vérifiez les conditions imposées par votre contrat multi-risque habitation et n'hésitez pas à demander des précisions à votre assureur afin d'être bien couvert en cas de sinistre. Pour être bien indemnisé en cas de cambriolage, respectez les exigences qui y sont mentionnées. Lorsque vous quittez votre logement pour plusieurs jours, certains contrats vous imposent de fermer les volets, de disposer d'une alarme ou de barreaux aux fenêtres. En cas de doute, appelez votre assureur. Et si vous avez prévu de partir pour une période plus longue que les vacances de la Toussaint, sachez que la plupart des contrats prévoient que vous n'êtes plus garanti au-delà d'une certaine durée d'absence (en général plus de 90 jours).